Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 16 février 2023

SI LEVENS-CONTES-ESCARENE-NICE
6 rue Xavier de Maistre

06100 NICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SILCEN REGIE

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00241944	
Unité de gestion		0171	SILCEN REGIE
Installation	UDI	001097	SILCEN - REGIE
Point de surveillance	S	0000000150	RESEAU BLAUSASC
Localisation exacte			ROBINET DE LA MAIRIE
Commune			BLAUSASC

Prélevé le : mardi 07 février 2023 à 10h32
par : PRELEVEUR CARSO LOLA DABOUSSY
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,3	°C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,8	unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,08	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,10	mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00241956 Référence laboratoire : LSE2302-6858

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,29	NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00241956 Référence laboratoire : LSE2302-6858

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,85	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	565	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00241944)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général
et par délégation,
P/le délégué départemental des Alpes-Maritimes
L'ingénieur du génie sanitaire

Jérôme RAIBAUT

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).

Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 16 février 2023

SI LEVENS-CONTES-ESCARENE-NICE
6 rue Xavier de Maistre

06100 NICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SILCEN REGIE

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00241945	
Unité de gestion		0171	SILCEN REGIE
Installation	UDI	001097	SILCEN - REGIE
Point de surveillance	S	0000000149	RESEAU BERRE-LES-ALPES
Localisation exacte			NICHE COMPTEUR 42 AV BORRIGLIONE
Commune			BERRE-LES-ALPES

Prélevé le : mardi 07 février 2023 à 12h55
par : PRELEVEUR CARSO LOLA DABOUSSY
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11,7 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,06 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00241957 Référence laboratoire : LSE2302-34003

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,23 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00241957 Référence laboratoire : LSE2302-34003

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,81	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	587	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00241945)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général
et par délégation,
P/le délégué départemental des Alpes-Maritimes
L'ingénieur du génie sanitaire

Jérôme RAIBAUT

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).